



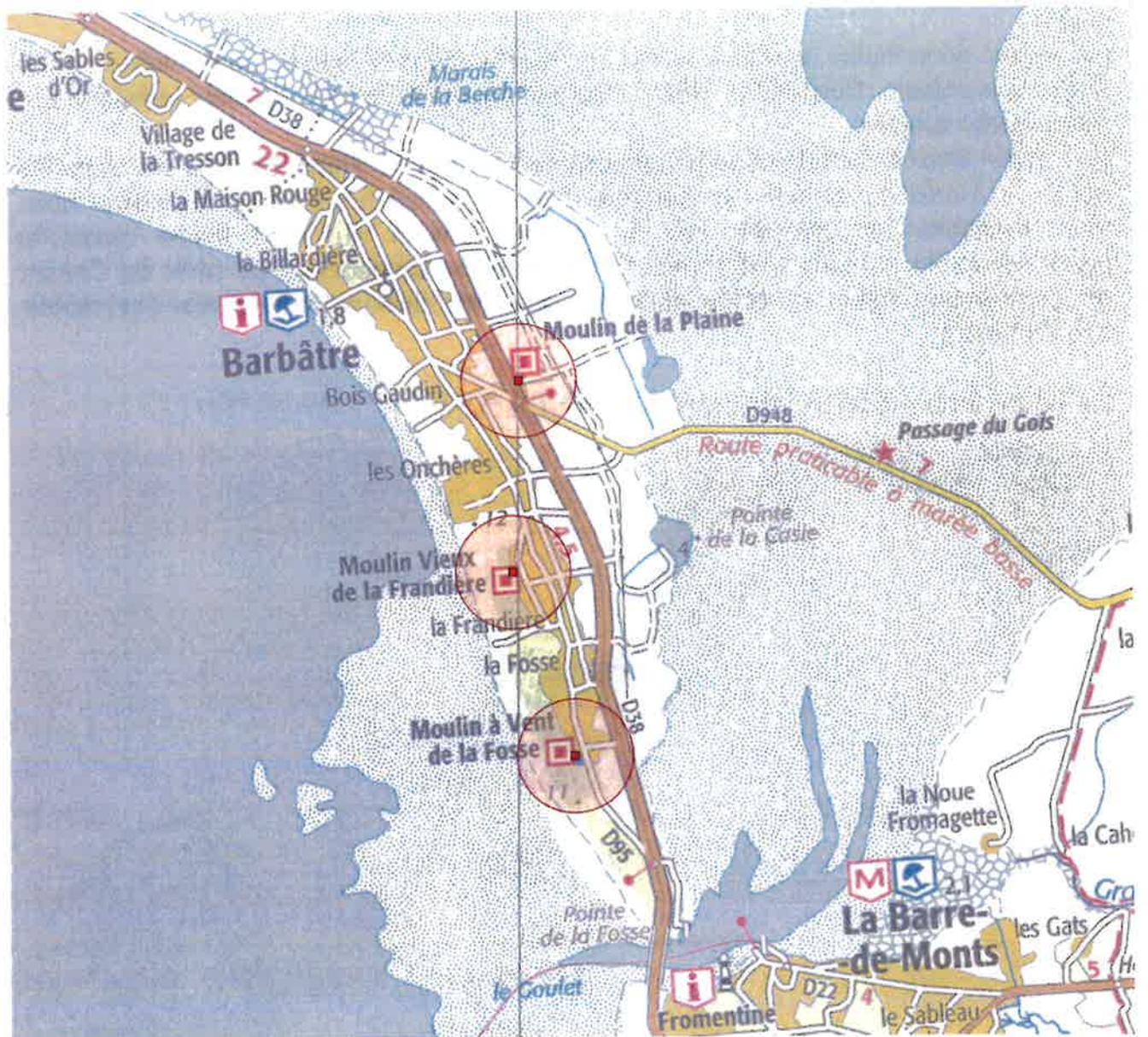
## LES MOULINS DE BARBATRE

*Moulin de la Plaine*

*Moulin de la Fosse*

*Moulin Vieux de La Frandière*





La commune de Barbâtre compte trois monuments historiques qui génèrent chacun un périmètre de protection d'un rayon de 500m : le Moulin de la Plaine, le Moulin Vieux de la Frandière et le Moulin à Vent de la Fosse..

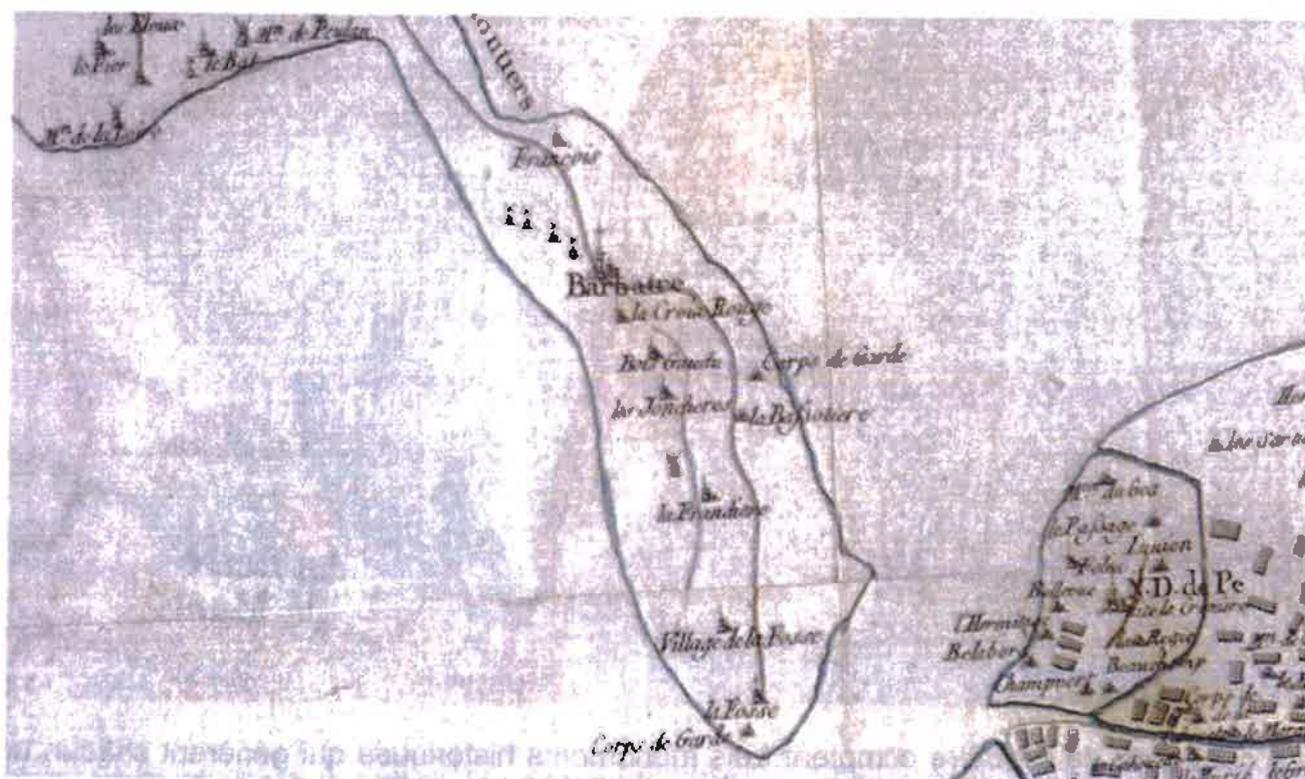
## Les moulins de Barbâtre

---

Les moulins sont une composante essentielle du paysage historique de Noirmoutier. Ils témoignent du passé agricole de l'île qui produisait autrefois des quantités importantes de céréales. Implantés dans les lieux les plus exposés au vent, les dunes, aujourd'hui boisées ou la plaine, où ils constituent des points de repère dans un paysage plat et ouvert.

Le moulin de la Plaine, se trouve au lieu-dit "La Cornière", à l'est du bourg ancien et à la limite des polders. Construit en 1857, il est l'un des rares moulins à avoir conservé son mécanisme complet.

Le moulin vieux de la Frandière et le moulin de la Fosse se situent quant à eux dans les dunes, à l'ouest du territoire de Barbâtre, près des anciens hameaux du même nom. Leur existence est attestée dès la première moitié du XIXe siècle puisqu'ils apparaissent sur la carte d'état major et le cadastre napoléonien. La carte de Cassini (cf. ci-dessous), datant du XVIIIe siècle témoigne elle aussi de la présence d'un moulin à la Frandière.



*sources iconographiques :*  
UDAP Vendée et Atlas des Patrimoines

**Barbâtre,**

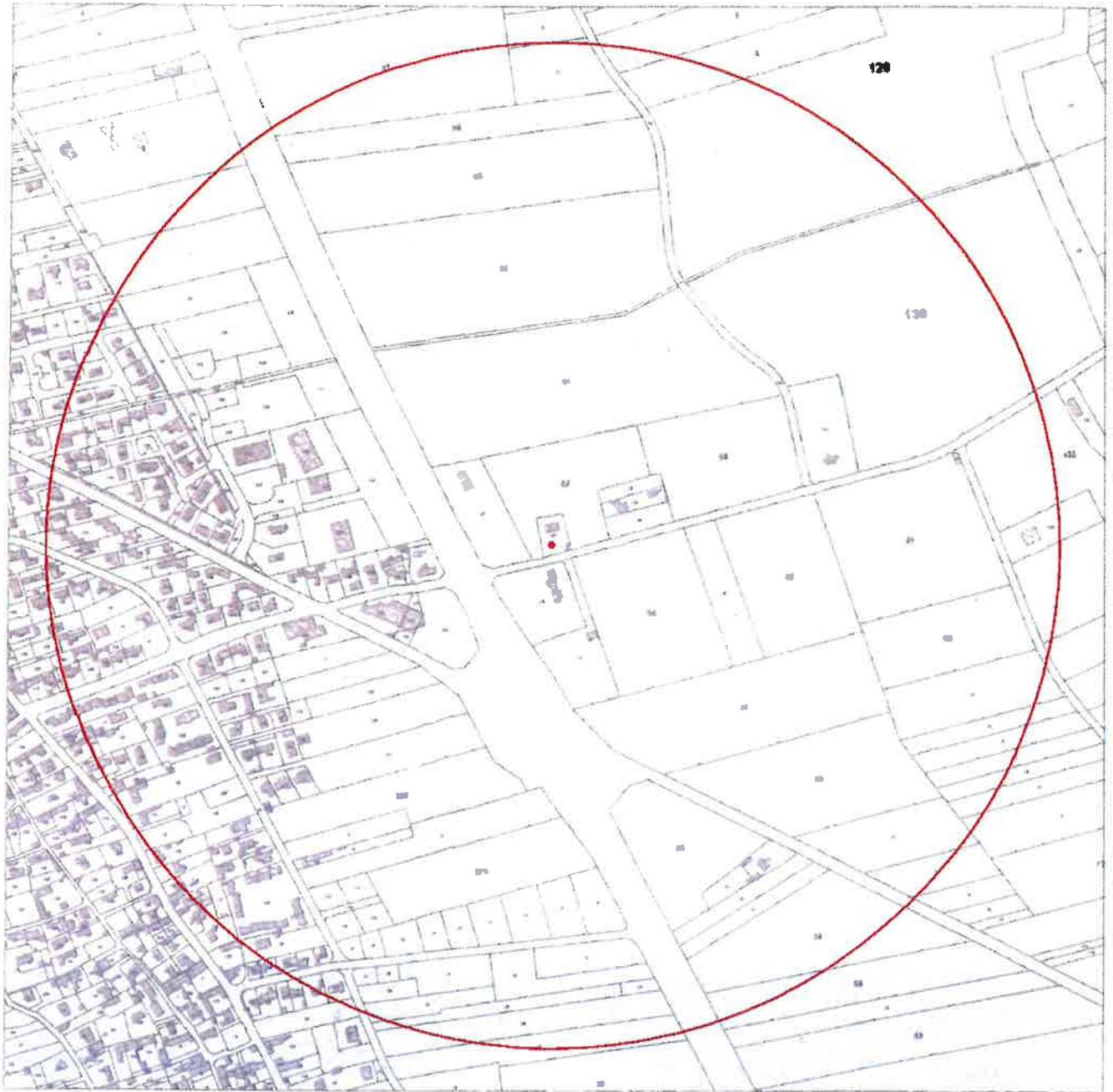
création d'un périmètre délimité des abords autour du

**Moulin de la Plaine**

inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 6 octobre 1977



Le moulin de la Plaine



**Périmètre actuel**

## Proposition de périmètre délimité des abords

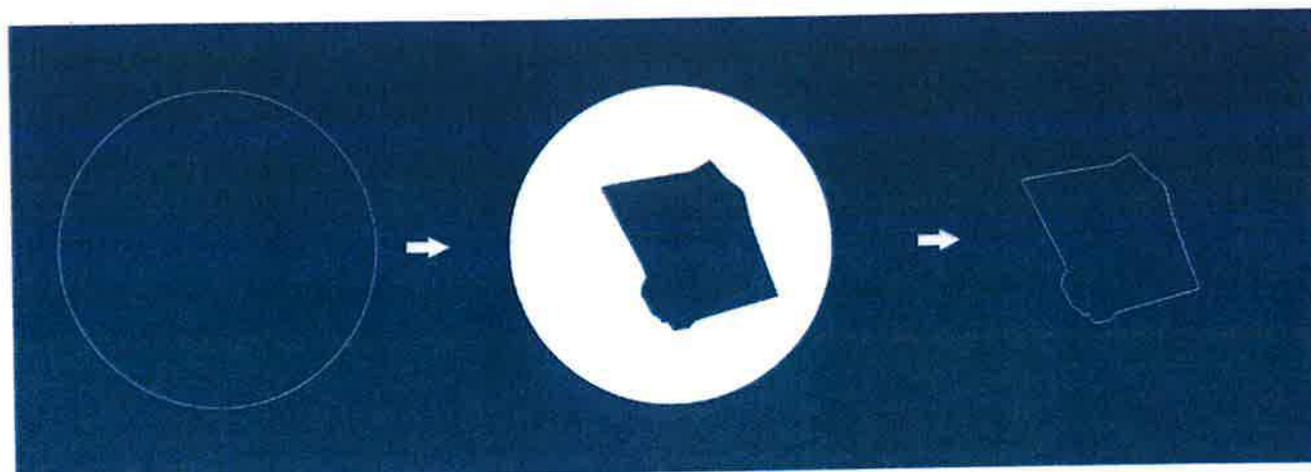
---

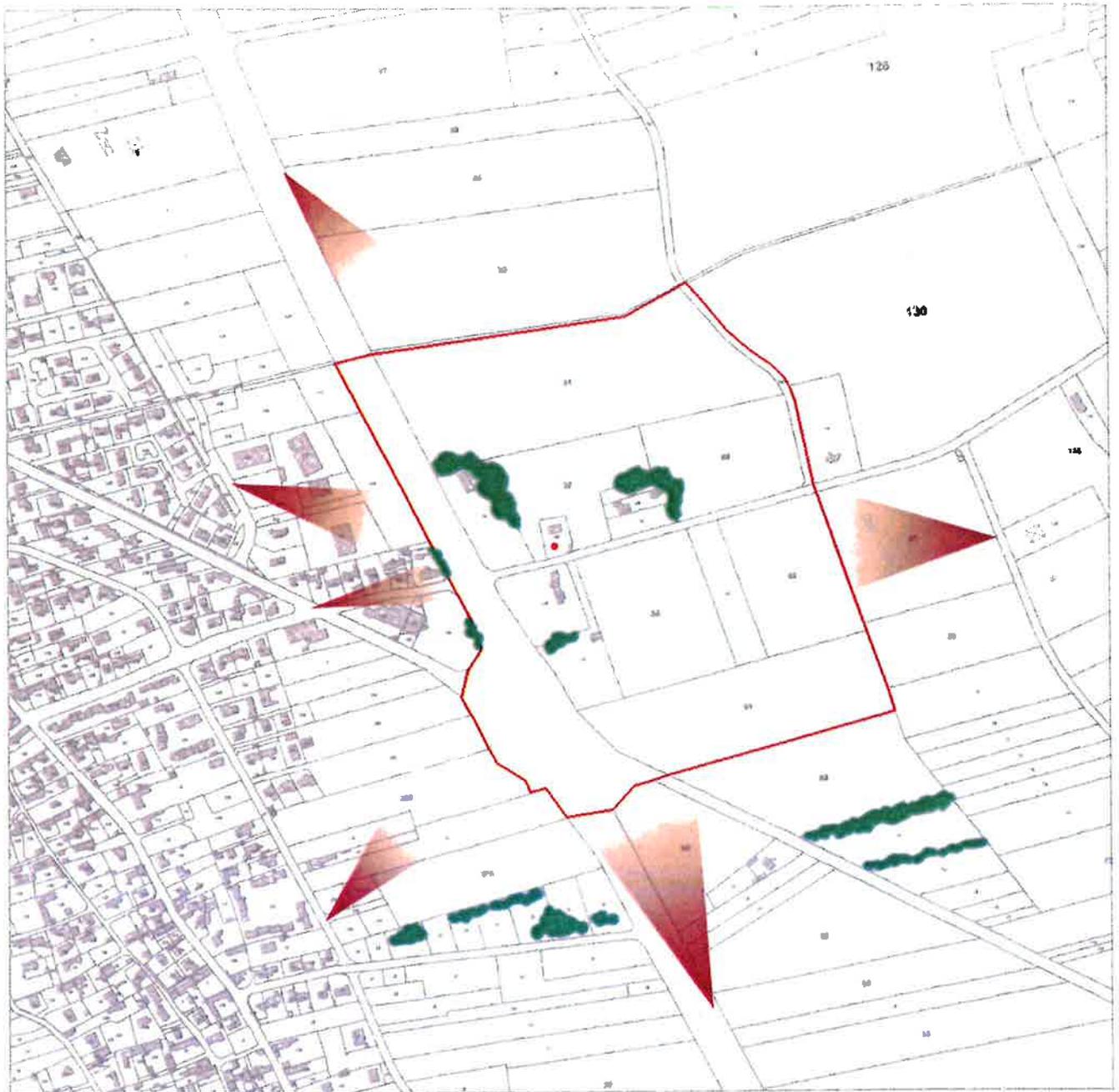
Le périmètre modifié proposé exclut les terrains urbanisés situés à l'Ouest de la départementale 38, qui entretiennent des rapports visuels limités avec le monument et dont la plupart des constructions ne présentent pas de caractère patrimonial ou de cohérence historique avec le moulin.

Il intègre principalement les parcelles situées à proximité immédiate de l'édifice, participant à sa mise en valeur paysagère et au maintien de points de vues de qualité.

A l'intérieur de ce périmètre, l'ensemble des immeubles, bâtis ou non bâtis, seront protégés au titre des abords.

Le schéma ci-dessous illustre la modification par rapport au périmètre actuel.





-  Périètre délimité des abords
-  Monument Historique - Moulin de la Plaine
-  Points de vue (cf. pages 8 et 9)
-  Masques visuels autour du monument

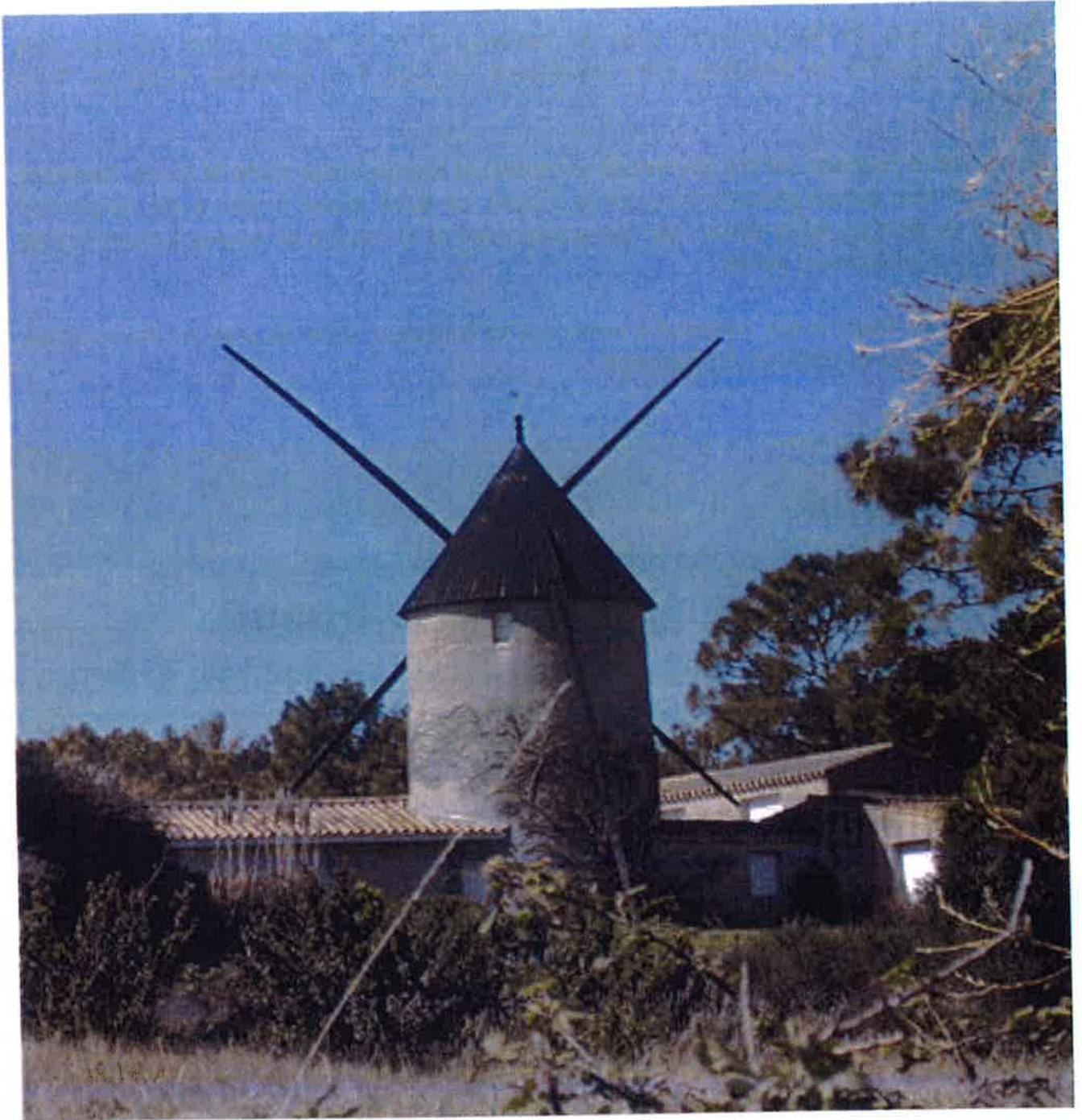


**Barbâtre,**

création d'un périmètre délimité des abords autour du

**Moulin à vent de la Fosse**

inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 23 février 1977



Le moulin de la Fosse

## Étude du périmètre actuel

---

Situé au sud de la commune, près du hameau de la Frandière, c'est l'un des plus anciens moulins de Barbâtre, dont l'existence remonte à la première moitié du XIXe siècle.

Bien que le hameau ait été largement urbanisé, le moulin, situé dans la dune, demeure à l'écart des autres constructions de la Fosse. La dune quant à elle a été largement plantée de pins au XIXe siècle, afin de la stabiliser, et le moulin se trouve aujourd'hui au cœur d'un boisement dense.

Un château d'eau a été construit à proximité et constitue, avec le pont de Noirmoutier, l'un des points culminants du paysage.



*sources iconographiques :*  
Atlas des Patrimoines



**Périmètre actuel**

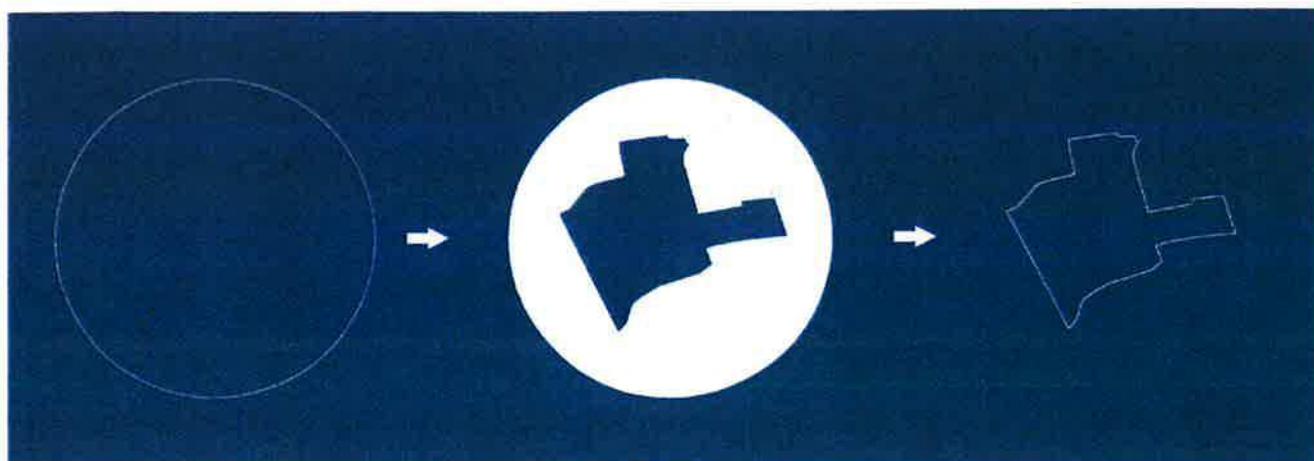
## Proposition de périmètre délimité des abords

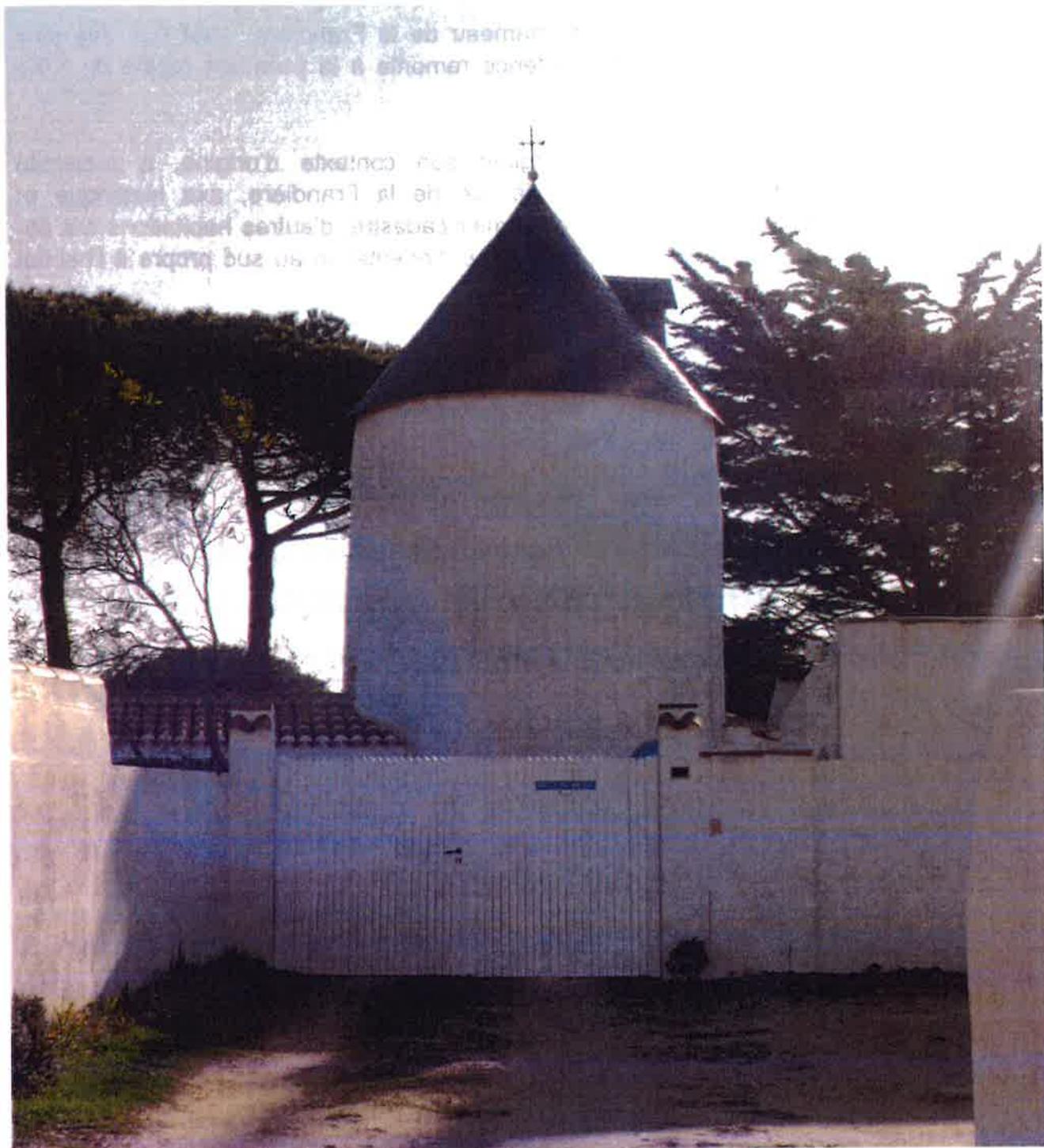
Le périmètre modifié intègre la majorité des constructions attestées sur le cadastre napoléonien, qui entretiennent un lien historique avec le monument.

Il prend également en compte les points de vue lointains, en particulier depuis la RD38, afin d'assurer un contexte paysager de qualité au monument.

A l'intérieur de ce périmètre, l'ensemble des immeubles, bâtis ou non bâtis, seront protégés au titre des abords.

Le schéma ci-dessous illustre la modification par rapport au périmètre actuel.





**Le moulin vieux de la Frandière**

## Étude du périmètre actuel

---

Situé au sud de la commune, près du hameau de la Frandière, c'est l'un des plus anciens moulins de Barbâtre, dont l'existence remonte à la première moitié du XIXe siècle.

Le cadastre napoléonien permet d'imaginer son contexte d'origine, à proximité immédiate d'un hameau établi le long la rue de la Frandière, axe historique et structurant pour la commune. Depuis ce premier cadastre, d'autres habitations ont été construites, longtemps en conservant le principe d'orientation au sud propre à l'habitat rural traditionnel de l'île.

Du fait de son implantation sur la dune, le moulin domine le quartier et constitue encore aujourd'hui un repère emblématique dans le paysage.



*sources iconographiques :*  
Atlas des Patrimoines



**Périmètre actuel**

## Proposition de périmètre délimité des abords

---

Le périmètre délimité proposé intègre la majorité des constructions attestées sur le cadastre napoléonien et située directement sur l'axe historique de la rue de la Frandière. Ces constructions entretiennent un lien visuel avec le monument, mais forment également avec lui un ensemble cohérent.

Au sud, il s'étend jusqu'à l'Avenue des Boucholeurs qui forme l'entrée du hameau historique.

A l'intérieur de ce périmètre, l'ensemble des immeubles, bâtis ou non bâtis, seront protégés au titre des abords.

Le schéma ci-dessous illustre la modification par rapport au périmètre actuel.





-  **Périmètre délimité des abords**
-  **Monument Historique - Moulin de la Plaine**
-  **Points de vue (cf. pages 8 et 9)**
-  **Masques visuels autour du monument**
-  **Bâtiment dont l'emplacement apparaît bâti sur le cadastre napoléonien**